



INSTITUTION

COVID-19 : Informations mises à jour du 17 mars 2020

La collectivité de Guérande et ses partenaires mettent en place un certain nombre de mesures et de conseils pour faire face à la propagation de la COVID-19.

Retrouvez-les ci-dessous.

Publié le 18 mars 2020

Tous les bâtiments publics sont dorénavant fermés au public à compter du mardi 17 mars 2020 à midi et jusqu'à nouvel ordre. Seuls des accueils téléphoniques sont maintenus de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h.

- **L'Hôtel de Ville est fermé**. En cas d'urgence, il est nécessaire d'appeler le standard au **02 40 15 60 40**. Concernant la Direction de l'Urbanisme, seuls les dossiers en cours seront traités (pas de réception de nouveaux dossiers à compter de ce jour).

Pour les autres bâtiments publics, le même fonctionnement est adopté, à savoir fermeture et accueil téléphonique en cas d'urgence :

- **Centre technique municipal – 02 40 15 60 90** : Seules les missions d'urgence seront réalisées. Un service minimum de propreté urbaine sera quant à lui maintenu. Les animaux de l'éco-pâturage seront également nourris quotidiennement.
- **Police Municipale – 02 40 42 99 04** : Bien évidemment, les agents de la Police municipale restent mobilisés pour assurer les missions de tranquillité et sécurité publiques.
- **Maison de la Famille – 02 40 15 10 50** : Tous les sites d'accueil d'enfants sont fermés (multi-accueil, accueils périscolaires, restauration scolaire, accueil 10/14 ans, etc.). Cependant, les services scolaires et périscolaires (dont le mercredi en journée à partir du mercredi 25 mars) organisent l'accueil uniquement des enfants des professionnels prioritaires de la commune (secteur de la santé). Les personnes concernées doivent appeler la Maison de la Famille pour s'inscrire la veille avant 12h pour un accueil le lendemain.
- **Le Centre Communal d'Action Sociale – 02 40 24 99 57** :

Seuls les services d'aide aux personnes les plus vulnérables sont maintenus tel que celui d'Aide à domicile. Par ailleurs, les personnes inscrites au service « Plan Canicule » (environ 150 personnes) seront régulièrement appelées par les agents du CCAS afin de prendre des nouvelles.

- **Le Centre culturel Athanor – accueil téléphonique suspendu** : Pour rappel, les 4 services de ce bâtiment sont fermés (médiathèque Samuel Beckett, conservatoire de musique, cybercentre et Action culturelle).

Par ailleurs, tous les parcs et équipements de la commune sont également fermés à compter de ce jour à 12h et jusqu'à nouvel ordre :

- > Toutes les salles municipales dont les espaces publics autour des salles polyvalentes de Saillé, Clis et La Madeleine
- > Cimetières
- > Parc de la Coulée verte
- > Le jardin de Balzac
- > Parc du chemin de Versailles
- > Tous les espaces de jeux pour enfants
- > Stade Jean Ménager dont skate park, terrains multisports et terrains de tennis en libre utilisation
- > Complexe sportif couvert Jean Ménager
- > Salle des sports du Pays Blanc
- > Salle des sports de Kerbiniou
- > Salles de tennis de Bréhador
- > Complexes sportifs de la Madeleine (dont le mini-terrain de football)
- > Salle des sports de La Madeleine
- > Centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur
- > Toilettes publiques

Les marchés du mercredi et du samedi sont maintenus en centre-ville (uniquement pour l'alimentaire)

Enfin, tous les événements organisés sont annulés. Malgré tout le don du sang prévu samedi 21 mars à la salle de l'Amicale laïque aura bien lieu afin de répondre aux besoins, encore plus importants dans cette situation sanitaire, de collecte de l'Etablissement Français du Sang. Afin de protéger l'ensemble des donneurs qui se présenteront, l'association mettra en place un ensemble de mesures :

- > **Accueil échelonné**
- > **Espace d'1m entre chaque donneur en zone d'attente**
- > **Désinfection régulière du matériel utilisé**
- > **Limitation du nombre de lits**
- > **Collation simplifiée**
- > **Port du masque de la part des bénévoles et du personnel**

Les élus et agents territoriaux de la collectivité de Guérande mobilisent tous les moyens possibles pour faire face à cette situation sanitaire exceptionnelle et en appellent à la bienveillance et à la solidarité collectives afin de gérer au mieux la vie des Guérandaises et Guérandais.

Les deux documents nécessaires pour circuler sont disponibles sur le site du Gouvernement

: <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>





Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h